

Le Scribe

Bulletin d'information pour les infirmières enseignantes

septembre/octobre 2005 • vol.7, no.3

Les actualités

● **Accueil favorable au rapport Aucoin**

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a accueilli très favorablement le rapport du Comité d'examen sur les infections nosocomiales déposé le 22 juin dernier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, et le président du Comité, Léonard Aucoin. Ce rapport revêt une très grande importance pour la sécurité des services de santé, la protection du public et la contribution des infirmières à la prévention et au contrôle des infections.

Dans le rapport, plusieurs mesures touchent les infirmières en particulier. Dès l'automne 2005, un programme de formation de 80 heures sera offert aux infirmières en prévention des infections, et plus particulièrement à celles qui travaillent dans ce champ d'activité depuis moins de trois ans. Actuellement, la norme de 1/133 lits de courte durée est respectée dans tous les centres hospitaliers de plus de 100 lits pour les infirmières qui travaillent en prévention des infections. On vise à rehausser progressivement la norme à 1/250 lits pour les soins de longue durée dans les CHSLD. De plus, le rapport reconnaît que les infirmières en prévention des infections doivent être dotées d'une autorité fonctionnelle pour l'application du programme de prévention des infections dans les établissements. L'OIIQ constate que la spécialisation d'infirmières en prévention des infections fait partie des conclusions du rapport Aucoin, à l'instar du rapport du Comité

sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). Le Bureau de l'OIIQ fera diligence pour la création de spécialités infirmières, dont celle en prévention des infections. Le rapport, intitulé *D'abord, ne pas nuire*, est disponible à l'adresse du ministère au www.msss.gouv.qc.ca, section « Documentation », « Publications ».

● **Les infirmières peuvent initier la contraception hormonale**

À la suite des travaux du Groupe de travail OIIQ / Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) sur le rôle du médecin omnipraticien et de l'infirmière de première ligne, les infirmières pourront initier une mesure thérapeutique selon une ordonnance collective, soit la contraception hormonale. Au cours des prochains mois, les médecins des centres de santé et de services sociaux, des hôpitaux et des cabinets privés pourront rédiger une ordonnance collective qui permettra à l'infirmière d'évaluer la pertinence d'initier la contraception hormonale autant chez les adolescentes que chez les jeunes femmes. Le rapport du Groupe de travail sera disponible sous peu. Le document énumère les activités exclusives et partageables des médecins de famille, de l'infirmière en première ligne et les conditions à respecter pour les exercer, tout en faisant ressortir leur expertise spécifique. Des exemples d'ordonnances collectives sont aussi proposés afin d'illustrer le travail de collaboration médecin-infirmière en soins de première ligne. De plus, des



activités de formation continue seront organisées conjointement avec la FMOQ au cours de l'année 2005-2006. Dès septembre, des membres de ce comité de travail amorceront les travaux sur la création du rôle de l'infirmière praticienne de première ligne au Québec. Les travaux du comité devraient se poursuivre jusqu'en décembre 2005.

● **L'OIIQ et l'OIIAQ lancent un document conjoint sur la règle de soins**

L'OIIQ et l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) lançaient récemment un document conjoint intitulé *Orientations pour une utilisation judicieuse de la règle de soins infirmiers*. Ce document vise à soutenir les directrices des soins infirmiers lors de l'élaboration des règles de

soins infirmiers dans le contexte de pratique qui leur est propre. Outre les indications pour l'élaboration de la règle de soins dans les milieux, la nouvelle publication renferme plusieurs exemples de règles de soins et de protocoles infirmiers, entre autres sur le suivi de la tension artérielle à domicile à des fins de surveillance clinique, sur l'administration des vaccins, sur l'administration de médicaments prescrits au besoin selon une ordonnance individuelle, sur l'administration de l'insuline, sur le traitement des plaies et sur le traitement de la constipation. Cette publication a été remise à tous les responsables de programmes. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles au Centre de documentation de l'OIIQ, au coût de 16 \$ pour les membres et 20 \$ pour les non-membres.

Réseau

● **Le logiciel Natom**

Natom est un logiciel dédié à l'anatomie et répond aux attentes des professionnels de la santé qui désirent communiquer clairement avec leurs patients. C'est un outil unique pour expliquer et annoter une pathologie, une malformation ou une intervention. Natom comprend 700 planches anatomiques. Cinq versions spécialisées ont été spécialement conçues pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels de la santé et de l'enseignement. Une démonstration du logiciel est disponible à l'adresse www.takeimamedical.com/catalog/fr/logiciel/.

● **Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec**

La Direction du programme de santé publique a publié le premier *Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*. Ce rapport présente les grands problèmes qui nuisent à la santé de la population, le rôle du système de santé et les conditions à mettre en place pour solutionner les problèmes présentés. Les grands maux que vit la population sont les maladies infectieuses, les maladies chroniques, les cancers et les blessures accidentelles prévisibles. Le rapport est disponible à la section « Documentation », sous la rubrique « Publications » du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca.

● **Journée Espace étudiant**

Une erreur s'est glissée dans la dernière parution du *Scribe*. La Journée *Espace étudiant* se tiendra bien le 1^{er} novembre prochain à Québec, et non le 31 octobre. Cette journée a été conçue tout spécialement pour les étudiantes. Des conférences sur mesure sont au programme. Elles porteront notamment sur la spécialisation infirmière et sur la pratique infirmière en groupes de médecine de famille, en santé scolaire, en région éloignée et en aide humanitaire. Des périodes d'échange avec la présidente de l'OIIQ sont prévues. Une autre conférence abordera le thème de l'examen sous tous ses angles. En plus de ces activités, les étudiantes auront l'occasion d'assister à la remise des prix du concours Innovation clinique 3M et à la conférence de fermeture, de visiter l'exposition et d'assister à des ateliers offerts à l'ensemble des congressistes. Les étudiantes sont invitées à assister en grand nombre à cette expérience enrichissante.

● Résultats de l'examen professionnel de février 2005

Au mois de février 2005, 845 candidates se sont présentées à l'examen professionnel de l'OIIQ. De ce nombre, 273 reprenaient l'examen. Le taux de réussite des candidates à leur premier essai est de 85,3 % et le taux de réussite, toutes catégories confondues, est de 83,1 %. L'examen s'est tenu dans deux villes, soit Montréal et Québec. Le volet pratique a nécessité la collaboration de neuf établissements de santé, de 448 participants du grand public qui simulaient des situations cliniques et de 448 infirmières observatrices venant des établissements d'enseignement et de milieux cliniques divers.

● Examen professionnel de septembre 2005

La prochaine session de l'examen professionnel aura lieu le 17 et le 18 septembre 2005 pour le volet pratique et le 19 septembre 2005 pour le volet écrit. La date limite d'inscription à cet examen était le 17 août dernier. Les demandes d'inscription reçues après cette date sont refusées; les diplômées admissibles devront alors se présenter à la session suivante, à l'hiver 2006. Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le Bureau du registraire de l'Ordre au 514 935-2501 ou 1 800 363-6048, poste 682.

● Le programme d'externat est touché par la grève des étudiants

Cet été, quelque 80 établissements ont décidé de participer au programme d'externat en soins infirmiers en embauchant 1151 externes, ce qui représente une baisse de 11 % en comparaison avec les chiffres de l'été 2004. Cette diminution est attribuable à la grève des étudiants, certains établissements ayant été perturbés jusqu'à quatre semaines, provoquant un retard dans l'arrivée des externes. Comme chaque année, les externes ont été très appréciées pendant la saison estivale.

● La revue et le *Journal* de l'OIIQ seront transmis aux étudiantes

Le 10 juin dernier, un plan de communication concernant les étudiantes et les étudiants en soins infirmiers était présenté aux responsables des programmes de formation infirmière lors de la rencontre d'information annuelle de l'OIIQ. Le plan de communication était endossé par le Bureau de l'Ordre en février 2005. Ainsi, afin de favoriser un meilleur accès à l'information, les étudiantes recevront la revue *Perspective infirmière* et le *Journal* de l'OIIQ dès le début de leur deuxième année de formation. Le premier envoi aura lieu en septembre 2006. Également, les brochures d'information générale *Parcours* et les formulaires d'immatriculation seront acheminés directement chez les étudiantes, ce qui évitera des envois massifs de matériel dans les établissements.

● Modifications au Code de déontologie des infirmières et infirmiers

La Gazette officielle du 29 juin 2005 publiait des modifications au *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*. Des articles ont été modifiés et d'autres ont été ajoutés. Ces modifications sont présentement en vigueur. Ainsi, le Code prévoit maintenant certaines obligations déontologiques spécifiques à l'égard de la pratique de la recherche auxquelles les infirmières doivent se conformer. Ces obligations concernent notamment la divulgation de certaines informations au comité d'éthique de la recherche ainsi qu'aux sujets de recherche. Également, un nouvel article du Code, qui fait l'objet de la chronique déontologique de ce mois-ci, précise les informations que l'infirmière doit consigner au dossier du client concerné lors de la divulgation de renseignements protégés par le secret professionnel. Le nouveau Code de déontologie est disponible sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Être infirmière au Québec », « Déontologie ». Ce document sera également transmis à toutes les infirmières avec la revue *Perspective infirmière* du mois de novembre/décembre. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le service-conseil du Bureau du syndic.

Formation

● Formation continue pour les enseignantes

La profession infirmière vit des changements rapides. Pour demeurer au fait de tout nouvel avancement, la formation continue est devenue incontournable. Le programme de formation continue 2005-2006 de l'OIIQ propose une centaine d'activités de formation offertes en région, sur des sujets actuels tels l'évaluation de l'état de santé physique et mentale, la prévention des infections et le dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang, les soins de plaies, le soulagement de la douleur, les soins en fin de vie ainsi que le suivi des clientèles atteintes de diabète, d'asthme et d'insuffisance cardiaque ainsi que celles sous anticoagulothérapie, l'art de la supervision clinique et la préparation à l'examen professionnel. Ces cours sont offerts tout au long de l'année. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements », « Formation ».

● Conférences sur la *Loi sur les infirmières et les infirmiers*

L'OIIQ a répondu aux demandes de conférences provenant du milieu de l'éducation concernant la *Loi sur les infirmières et les infirmiers*. Entre le 28 mai 2004 et le 19 août 2005, pas moins de 457 enseignantes et professeures ont participé aux 14 conférences dispensées dans l'ensemble des régions du Québec.

Calendrier

● C'est un rendez-vous au Congrès annuel 2005 à Québec !

Cette année, le congrès annuel de l'OIIQ se tiendra au Centre des congrès de Québec du 30 octobre au 1^{er} novembre prochains. Pas moins de 2000 infirmières, infirmiers, étudiantes et étudiants provenant de toutes les régions du Québec assisteront à ce grand rassemblement qui se déroulera sur le thème *Une société en mutation - la profession doit-elle changer ?* et sera présidé par Louise Jobin. Pour connaître le programme complet du congrès, de même que les coûts associés aux activités, consultez le site de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements et formation ».

● Inscription au congrès mondial du SIDIIEF

Le III^e Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones, organisé par le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, se tiendra à Québec du 14 au 18 mai 2006. Ce congrès s'adresse tant aux soignantes, cliniciennes et gestionnaires qu'aux enseignantes et chercheuses. Également, des activités visent les étudiantes en soins infirmiers. Le programme préliminaire est disponible sur le site Web du SIDIIEF à l'adresse www.sidiief.org. On peut s'enquérir de tout renseignement supplémentaire par courriel, à l'adresse congres2006@sidiief.org, ou par téléphone au 514 849-6060.